

SOMMAIRE

- Retour sur la 7^e rencontre annuelle à Coteau Rougemont
- Nouvelles de l'Association
- L'histoire de l'agrément – 3^e chapitre : l'ÉMV déménagement de Montréal à Oka
- Notre patrimoine : présentation de trois anciens professeurs
- L'arrivée de l'ÉMV à Saint-Hyacinthe 1947 (70 ans)
- Le monde fascinant des champignons
- Vins et cidres, qu'avons-nous pu apprécier?

RETOUR SUR LA 7^E RENCONTRE ANNUELLE À COTEAU-ROUGEMONT

Viticulture et mycologie

Le jeudi 21 septembre 2017 – À Coteau Rougemont, vignoble et cidrerie



Nous avons tenu notre 7^e rencontre annuelle au vignoble et cidrerie Coteau Rougemont, le 21 septembre dernier. Après une visite guidée du magnifique domaine ancestral situé à flanc de collines, la quarantaine de participants ont pu déguster, en présence du doyen, quelques produits du terroir (voir dans ce bulletin, ce qui fut apprécié).



Bordé par un paysage bucolique, surplombant la vallée de pommiers et de vignes, un dîner fut servi et un hommage remis à cinq collègues. Cette année, il s'agit de **André Bisailon, Luc Breton, Laszlo DeRoth, Rocky DiFruscia** et **Réal Lallier**. Ces hommages seront publiés dans le bulletin du trimestre d'hiver.



(a) André Bisailon, par Serge Larivière – (b) Luc Breton, par André Chalifoux – (c) Rocky DiFruscia, par Norbert Bonneau – Laszlo DeRoth absent

Dans l'après-midi, Diane Langlois, mycologue avertie et conjointe du Dr Serge Larivière, nous a fait percer les mystères du monde fascinant des champignons (voir dans ce bulletin, l'article résumant sa conférence).

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Des changements dans la continuité...

Lors de l'Assemblée générale du 21 septembre dernier, les professeurs présents ont reconduit la nomination des membres du Conseil d'administration pour une autre année. Et conformément à nos statuts, les membres du CA ont choisi le président lors de leur première réunion. Ainsi, la composition du CA est la suivante : **André Vrins** (président), **Serge Larivière** (vice-président), **André Bisailon, Christiane Girard, Réal Lallier** et **Armand Tremblay**. C'est à leur tour de vous remercier de votre confiance et de vous réitérer que pour bien vous représenter, il importe à chacun de faire part de ses suggestions et commentaires (andre.vrins@umontreal.ca ou (450)4646475).

L'Association compte actuellement 46 membres. Quatre professeurs qui ont pris récemment leur retraite ont été invités à s'y joindre. Il s'agit de **Vincent Girard, Daniel Martineau, Serge Messier** et **Joane Parent**. Le bilan des années précédentes, combiné à la perception de la cotisation bisannuelle (2016-2018) et l'autofinancement des dernières activités permettent à l'Association d'avoir au 31 septembre 2017 un coussin budgétaire de 1 870\$.

Rappelons que l'automne 2018 sera marqué par les célébrations du 50^e anniversaire de l'intégration de l'École de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal. L'école deviendra Faculté peu de temps après. Cet ancrage à l'UdeM est un point tournant, départ de l'évolution constante et fulgurante de la FMV. L'APREs s'y intéresse de près et travaillera de concert avec la Faculté et l'UdeM qui orchestrent l'évènement. Un comité a été formé, Armand Tremblay y représentera notre association.

L'HISTOIRE DE L'AGRÈMENT DE LA FMV

Le Dr Raymond S. Roy raconte le troisième volet de ce parcours sinueux¹.



L'agrément (Accreditation en anglais) par l'AVMA (American Veterinary Medical Association) a toujours représenté un défi de taille pour la Faculté. L'enchaînement des évènements a toujours fait progresser notre Faculté.

Moins de 100 ans plus tôt quels sont les véritables enjeux et circonstances du déménagement de l'École de médecine vétérinaire affiliée à l'Université de Montréal à l'Institut agricole d'Oka?

Il importe de dire que la décision finale de **1928** de déménager l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal avait été prise de façon précipitée.

Cette décision reposait sur quatre grands constats :



1. Le nombre d'étudiants inscrits et de diplômés diminuait constamment depuis plusieurs années (figure 1).
2. La baisse des revenus globaux de l'École, ainsi que le nombre de cas cliniques à l'hôpital, engendraient des problèmes financiers.
3. Les liens qu'entretenait l'Université avec l'Institut agricole d'Oka, déjà école affiliée de celle-ci, furent également pris en compte.
4. La localisation en milieu rural de l'Institut représentait un avantage.

¹ Chapitre 1, Bulletin de l'APREs : 6(3) juin 2016; Chapitre 2, Bulletin de l'APREs : 7(2) mars 2017.

Les documents cités dans cet article proviennent des archives de l'Université de Montréal (Fonds E 57 de la Faculté de médecine vétérinaire et Fonds E 82 de l'Institut agricole d'Oka), ainsi que de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois de Saint-Hyacinthe.

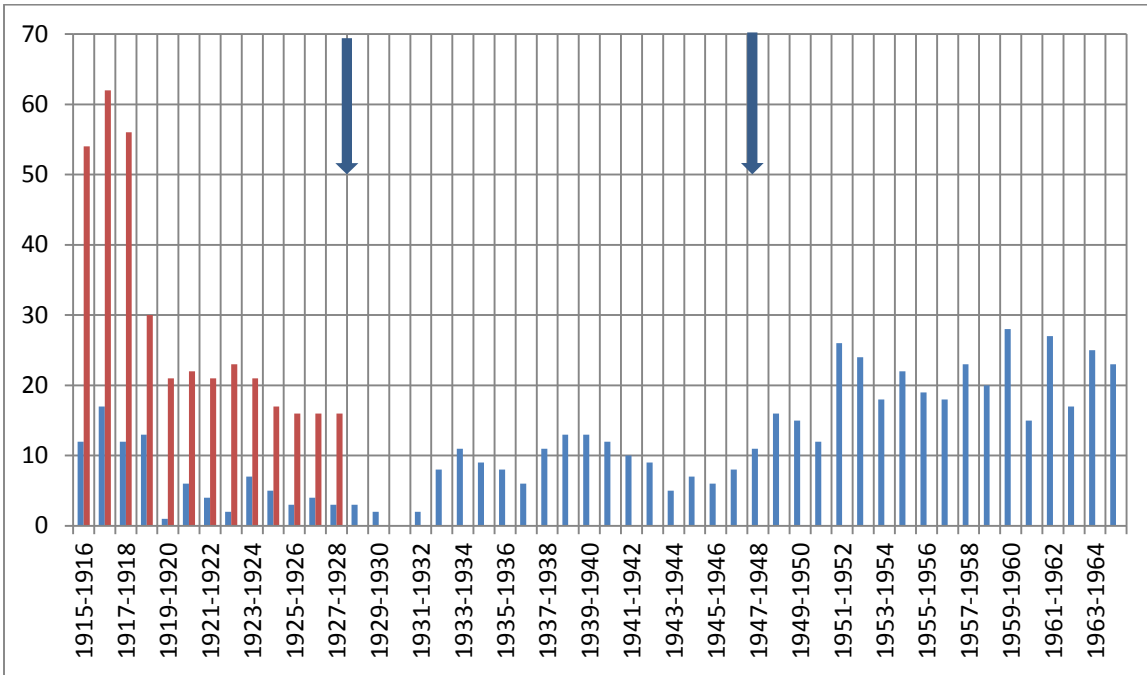


Fig. 1 - Évolution du nombre de diplômés de 1915 à 1965 et du nombre d'étudiants inscrits de 1915 à 1928. Deux dates importantes : 1928, déménagement à Oka et 1947, installation à Saint-Hyacinthe.
 ■ Nombre de diplômés de 1916 à 1964 ■ Nombre total d'étudiants de 1916 à 1928

La figure 1 fait ressortir la diminution du nombre total d'étudiants et de diplômés de 1915 à 1928, année du déménagement à Oka. Le nombre de diplômés ne s'améliora guère et ne dépassa que rarement le chiffre de 10 à Oka. Puis, à Saint-Hyacinthe, il ressort que le nombre de diplômés ne cessa d'augmenter et alla même au-delà de la vingtaine.

Le déménagement de l'École à Oka, qui a eu lieu à l'été 1928, eut des répercussions très négatives sur l'obtention de l'agrément de l'AVMA, et ce, durant plusieurs décennies.



Les résultats le confirment à la suite d'une première inspection, faite par le docteur Étienne, représentant de la direction de l'AVMA. Celui-ci envoya, le 13 février 1930, une lettre au directeur de l'École dans laquelle il mentionnait qu'il lui était « *tout à fait impossible de faire un rapport favorable* ». Nous pouvions y déceler sa grande déception devant l'état de l'École nouvellement déménagée à Oka et le manque de ressources pour offrir un enseignement vétérinaire québécois de qualité. Soulignons que celui-ci avait été

vice-président de l'AVMA à deux reprises et qu'il était à ce moment le président du Collège des médecins vétérinaires du Québec. Il était aussi le propriétaire de l'un des hôpitaux vétérinaires des plus réputés de Montréal (figure 2).

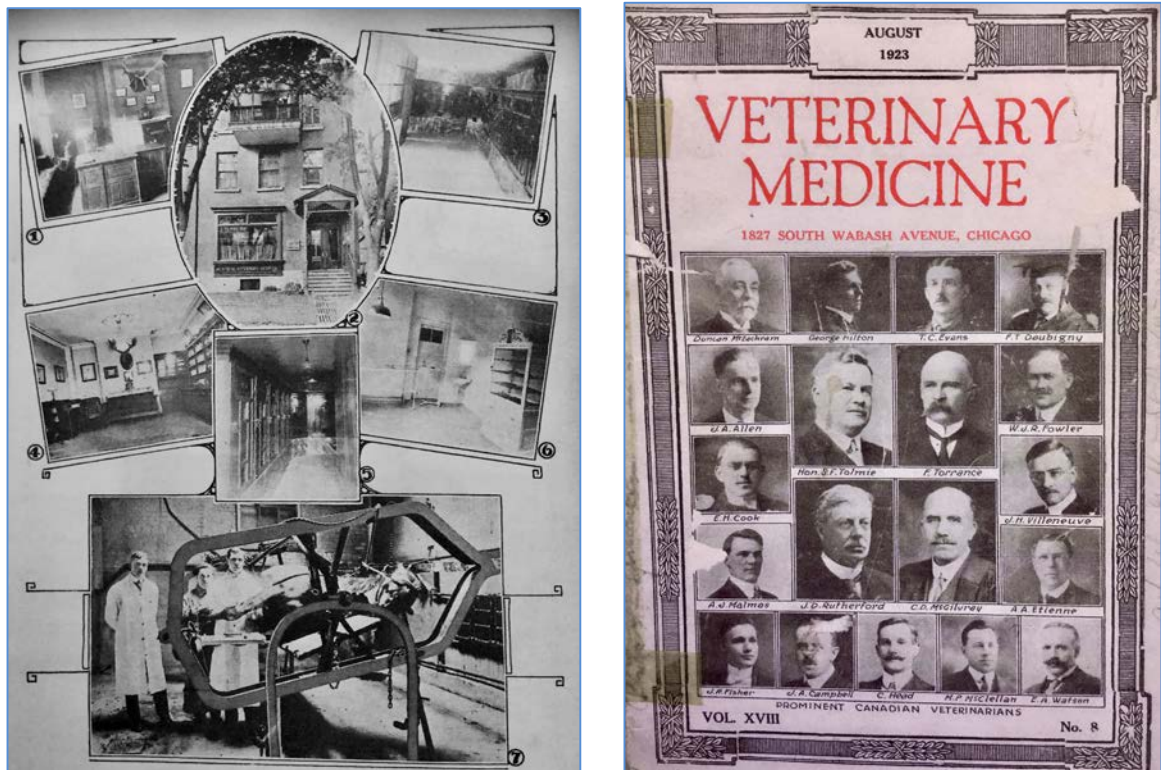


Fig. 2 (a) – Hôpital du Dr Étienne - (b) – Page de couverture de l’American Journal Veterinary Medicine de l’époque ; numéro spécial de la réunion annuelle de l’AVMA à Montréal en 1923.
 Source : Veterinary Medicine, VOL. XVIII, No. 8. August 1923, couverture et page 754.

Pour l’Université de Montréal, le déménagement de l’École de médecine vétérinaire à Oka représentait un double avantage ; d’une part, l’Université se départissait de l’École déficitaire, en faisant en sorte qu’elle fasse partie de l’Institut agricole d’Oka et, d’autre part, cela permettait d’avoir recours à des professeurs du programme d’agriculture pour l’enseignement de matières communes aux deux programmes, comme la chimie organique et biologique, la zootechnie, la botanique, la génétique, l’aviculture et l’apiculture.

Il est à noter que le processus décisionnel s’était amorcé en 1925 et était en lien avec la suggestion du ministère fédéral de l’Agriculture, qui visait à analyser l’opportunité d’uniformiser l’enseignement vétérinaire au pays. Pour ce faire, le président du conseil d’administration de l’Université, le sénateur Bérque, demanda par lettre, le 15 décembre 1925, l’avis du docteur Georges Hilton, directeur du Heath of Animal Branch du ministère de l’Agriculture, et celui du docteur C. D. McGilvray, directeur (Principal) de l’Ontario Veterinary College (OVC) de Guelph, en ce qui avait trait à l’enseignement vétérinaire donné à Montréal.

Dans sa réponse, le directeur McGilvray souleva, entre autres, la question de la localisation de l’École en fonction de l’accès à des populations animales pour des fins d’enseignement. Il considérait que, en ce qui concernait les petits animaux, les chevaux et l’inspection des aliments, il n’y avait pas de problèmes avec la localisation montréalaise de l’École ; par contre, pour ce qui était des animaux de la ferme, il soulignait les difficultés qu’engendrait le fait d’être localisé dans une zone très urbanisée comme l’est Montréal, qui était, à cette époque-là, la ville la plus peuplée du Canada. Il présenta alors le modèle de l’école de Guelph, sise en milieu rural à proximité d’un cheptel abondant et de l’Ontario Agricultural College (OAC).

Cette conclusion a sans aucun doute été retenue par la direction de l'Université comme étant une possibilité d'autant plus que les étudiants vétérinaires fréquentaient, depuis 1921, l'Institut agricole d'Oka pour les cours pratiques de zootechnie ainsi que pour les autres matières reliées à l'élevage.

En outre, la lettre du docteur McGilvray soulignait le faible nombre d'étudiants qui fréquentaient, en 1925, l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, la seule école francophone du Canada. En tout, 25 étudiants y étaient inscrits.

Il relevait également que, durant cette période où toutes les écoles vétérinaires d'Amérique du Nord rencontraient des difficultés de recrutement, l'OVC réussissait tout de même à attirer 66 étudiants. En tant que la seule école anglophone du Canada, elle pouvait recruter les étudiants de toutes les provinces ainsi que des citoyens américains. Toutefois, seulement un tiers de ses étudiants provenaient de l'Ontario, alors que les deux tiers venaient du reste du Canada et des États-Unis, incluant des anglophones du Québec.

En fait, le nombre des étudiants ontariens à l'OVC était sensiblement moindre que celui des étudiants québécois à l'École de Montréal, soit 22 et 25, respectivement.

Quant à la réponse du docteur Hilton, elle ne concernait qu'un aspect, soit celui des changements nécessaires au curriculum, spécifiquement l'inspection des aliments dont son département assumait la responsabilité au Canada. Il déplorait en particulier le fait qu'il n'avait pas été en mesure de recruter des vétérinaires francophones dans son service. De plus, bien que deux membres de son équipe donnaient des cours dans le programme de l'École, aucun étudiant n'avait été capable de réussir l'examen de qualification pour devenir inspecteur vétérinaire à la dernière séance d'examen en août 1925. Pourtant, il mentionnait qu'il y avait de la place pour des vétérinaires bien formés et bien éduqués dans son équipe.

Le recteur de l'Université de Montréal, informé de ces piètres résultats et subséquemment de ceux du concours de juin 1927, où tous les étudiants de Montréal avaient échoué à l'examen alors que tous ceux de Guelph l'avaient réussi, amena le recteur à s'interroger sur ces résultats et sur la qualité du programme offert dans son école.

Il demanda au docteur Généreux, président de l'École vétérinaire : « *Devez-vous plutôt attribuer l'échec de nos élèves à leur insuffisance et que devons-nous penser de la valeur de notre École ?* » Cette question soulevait le doute sur la qualité du programme dispensé à l'Université de Montréal et amenait un argument additionnel en faveur de son déménagement.

Il est bon de relever qu'une rumeur circulait selon laquelle une dizaine des 20 questions de l'examen avait fait partie de celui que les étudiants de Guelph avaient subi antérieurement pour l'obtention de leur diplôme vétérinaire.

Puis, le 27 avril 1928, une lettre était remise au recteur Piette par un groupe de 9 étudiants, qui donnait encore plus d'arguments à l'Université pour appuyer son projet de déménager l'École. En effet, les étudiants transmettaient une série de 10 résolutions à l'Administration, lesquelles se voulaient être une critique virulente de la situation actuelle à savoir que :

- L'École actuelle n'était pas en mesure de fournir les connaissances qu'on était en droit d'attendre d'une école vétérinaire
- Que la continuation d'un tel état de choses était de nature à causer des préjudices envers les étudiants, la profession, l'université et la société (dans le texte « la réputation de toute la race canadienne-française »)
- Qu'ils avaient, à plus d'une fois, insisté pour que cet état de choses soit modifié.

Les étudiants concluèrent dans leur lettre que l'Institut agricole d'Oka était l'endroit le plus propice à recevoir l'École. Et ils exigeaient que l'ensemble des 4 années soit transféré dès l'automne 1928. Ils jugeaient que les installations et les laboratoires étaient supérieurs à ceux de l'École actuelle et que l'enseignement des deux dernières années serait plus bénéfique à Oka qu'à Montréal. Cette requête des étudiants avait été bien reçue par l'Université puisque leurs arguments s'étaient retrouvés au début de la proposition finale de déménagement faite par le rectorat à la Commission des études.

Dans la lettre des étudiants, il n'était pas fait mention de l'absence d'installations appropriées pour la clinique ni d'hôpital ni des conditions de logement précaires qu'eurent à affronter ceux-ci, au tout début, dans des locaux de fortune aménagés au-dessus du poulailler de la ferme de l'Institut. Ceux-ci déplorèrent ces conditions de vie monacale au cours des années subséquentes, ainsi que l'éloignement de Montréal. La réaction ne s'était pas fait attendre. La grève des étudiants, le jour de la Saint-Éloi, le 1^{er} décembre 1928, demeura à jamais mémorable dans la dénonciation des conditions de vie des étudiants.

Au début de mars 1928, l'Université créa un comité « *chargé d'étudier la situation de [l'École] de médecine vétérinaire en vue du déplacement de cette école et de son transport à Oka* ». Le comité était composé de Sir Lomer Gouin, sénateur, du docteur Harwood, doyen de la Faculté de médecine et de monseigneur le recteur J.-V. Piette. À noter qu'il n'y avait pas de représentants de l'École parmi les membres de ce comité, ni du ministère de l'Agriculture, ni de la profession.

Ce comité mentionna qu'il avait discuté à fond de la question du transfert avec les professeurs titulaires de l'École de médecine vétérinaire, soit les docteurs Généreux, Daubigny, Lorrain et Dauth, tous membres du conseil de l'École, et ce, lors de deux assemblées conjointes tenues, l'une au mois de mars et l'autre le 30 mai 1928, et souligna « *que tous [s'étaient] entendus sur les points essentiels de la solution à apporter à la question* ».

Le conseil de l'École indiqua, dans le procès-verbal de sa réunion du 15 mai 1928, qu'il collaborerait au projet du transport de leur École à Oka étant donné que cela représentait un certain avantage, « *permettant [ainsi] aux élèves d'être en contact avec tout ce qui concern[ait] la [z]ootéchnie, la [s]élection et l'[a]ppréciation des différentes espèces et races d'animaux* », et ce, pour les des deux premières années de formation. Toutefois, il préférerait que les étudiants de 3^e et de 4^e finissent leurs cours à Montréal vu qu'ils disposaient dans le nouvel hôpital, inauguré en 1918, d'un amphithéâtre de clinique et de laboratoires d'histologie, de bactériologie et de chimie fonctionnels. Les membres du conseil insistaient pour que, lors de la prochaine réunion, soient ajoutés au comité deux membres nommés par le Collège, soit les docteurs Hormidas Pilon, vétérinaire et député au parlement de Québec et J. A. E. Bédard de Québec. Cette suggestion n'eut pas de suite. De plus, les membres du conseil firent mention qu'en cas de relocalisation, ils ne donneraient pas leur démission comme professeurs titulaires de l'École sans poser des conditions.

À partir du 30 mai 1928, l'Université procédait avec célérité à la réalisation de son projet de déménagement de l'École, ainsi les différentes instances de l'Université acceptèrent rapidement le rapport du Comité Béïque. La Commission des études approuva le projet le 1^{er} juin, le comité exécutif le 5 juin et finalement le comité d'administration le 29 juin 1928. Enfin, une entente était conclue entre l'Université et l'Institut agricole d'Oka, le 11 juillet 1928. Elle prévoyait le transfert de l'École de médecine vétérinaire à l'Institut et lui conférait également le titre d'école affiliée. Ce titre lui fut accordé officiellement, le 27 septembre 1928, par la Commission des études de l'Université. La responsabilité de l'Université envers l'École concernait dorénavant uniquement les obligations relatives au statut d'école affiliée.

L'Université se déchargeait ainsi de ses obligations financières envers l'École à l'exception de ce qui suit. L'entente prévoyait le déboursement de certaines sommes dont une contribution de 2 500 \$ pour la construction d'un pavillon (qui serait majoré de 3 300 \$ le 29 octobre), la contribution annuelle de 5 000 \$ qu'elle recevait du ministère de l'Agriculture, une somme de 1 500 \$ par année pour les indemnités versées à certains professeurs. Enfin, tout l'outillage scientifique, le matériel d'enseignement et le mobilier amassé au fil des années devenaient la propriété de l'Institut agricole d'Oka.

Les locaux qu'elle occupait alors dans l'édifice de l'Université sur la rue Saint-Hubert, notamment le nouvel hôpital, demeuraient la propriété de l'Université, qui en disposerait éventuellement pour donner plus d'espace aux autres facultés.

L'Institut assumerait seul la direction de l'École, qu'elle confierait au R. P. Léopold qui en deviendrait l'unique décideur, créant ainsi un vif malaise au sein des professeurs et de la profession. Il n'y avait plus de conseil d'administration comme c'était le cas depuis la fondation de l'École, en 1886.

La date du 1^{er} juillet 1928, qui avait été décidée par l'Université pour entreprendre le déménagement, était sans appel. Celle-ci avait toute la latitude légale pour en décider ainsi, compte tenu du pouvoir qu'elle possédait à l'époque sur l'enseignement universitaire.

La signature d'une entente de transfert entre l'Université de Montréal et l'Institut agricole d'Oka n'a pas fait l'unanimité, particulièrement chez les professeurs. La profession vétérinaire en fut informée seulement après coup, et cela, sans être consultée.

De plus, le ministre de l'Agriculture du temps n'avait pas été mis au courant de cette démarche. Durant les dernières années, son ministère avait investi dans de nouveaux édifices et notamment dans un hôpital vétérinaire moderne et acclamé de tous. Ceci avait permis, entre autres, à l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal d'obtenir, en 1920, l'agrément de l'AVMA.

À l'époque, ce déménagement suscita beaucoup de réactions et créa tout un débat au sein de la communauté vétérinaire et agricole. Plusieurs se sont rendus à l'évidence que l'hôpital ne pourrait pas fonctionner sans clientèle et étudiants tandis que d'autres y voyaient une mauvaise décision.



Pourquoi déménager l'École à Oka puisque tout autour de Montréal et sur l'île Jésus se trouvaient de nombreux élevages, et ce, à une courte distance de ses installations montréalaises?

Le tableau I ne démontre pas qu'il y avait des différences marquées entre le comté de Deux-Montagnes (Oka) et le comté formé de l'île de Montréal et de l'île Jésus, pour ce qui est du nombre d'animaux. En 1931, dans le comté formé de l'île de Montréal et de l'île Jésus, les chevaux, les bovins, les ovins, les porcins et les volailles étaient en nombre plus que suffisant pour satisfaire les besoins de l'enseignement. De plus, ils étaient à proximité des abattoirs et des usines de transformation du lait. Puis, entre 1921 et 1931, il n'y a pas eu de changements importants du nombre d'animaux dans ces deux comtés, sauf pour les ovins (- 80 %, île de Montréal et île Jésus, - 50 %, Deux-Montagnes) et les volailles (+ 240 %, île de Montréal et île Jésus, - 18 %, Deux-Montagnes).

Tab. I - Recensement du nombre d'animaux domestiques en 1921 et 1931 dans le comté formé de l'île de Montréal et de l'Île Jésus et le comté de Deux-Montagnes (Oka)

Espèce animale	Comté	Année 1921	Année 1931
		Nbre de têtes	Nbre de têtes
Chevaux	île de Montréal, île Jésus	5 974	5 030
	Deux-Montagnes	5 170	4 617
Bovins	île de Montréal, île Jésus	13 762	13 182
	Deux-Montagnes	19 613	22 296
Ovins	île de Montréal, île Jésus	1 836	379
	Deux-Montagnes	5 713	2 959
Porcins	île de Montréal, île Jésus	6 628	6 061
	Deux-Montagnes	10 851	10 917
Volailles	île de Montréal, île Jésus	119 444	406 506
	Deux-Montagnes	104 898	86 215

Données provenant des recensements du Canada, Statistique Canada, pour les années 1921 et 1931. Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Statistiques agricoles de l'année 1921, Québec. Tableau 89. Bétail dans les fermes, par comté ou division de recensement, pages 701 et 705. Statistiques agricoles de l'année 1931, Québec. Tableau 38. Bétail et grandes cultures par municipalité, pages 350 et 362.

C'était toute une page d'histoire qui venait de se terminer avec le déménagement à Oka. L'École créée par Daubigny à Montréal, en 1886, disparaissait abruptement en 1928.

Nous verrons dans le prochain chapitre comment la profession vétérinaire, le gouvernement, l'AVMA et le milieu agricole ont accueilli cette décision de l'Université de Montréal.

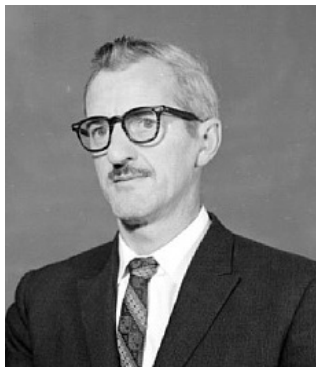
NOTRE PATRIMOINE

**Deux professeurs, l'un formé à Oka, l'autre à Saint-Hyacinthe, connaîtront l'ère actuelle de la Faculté de médecine vétérinaire.
Le docteur Armand Tremblay nous rafraîchit la mémoire...**



Passionné du legs de notre profession, Armand recueille, collectionne et archive une multitude de documents et d'objets de notre histoire. Il transmet ici le 6^e chapitre de ses recherches, rappelant à nos souvenirs les professeurs qui nous ont précédés.

**Dr Roland Filion
(1914-1998)**



Professeur de pathologie aviaire de 1956 à 1979.

Il est né à Ste-Jovite comté de Terrebonne. Après ses études primaires à Kiamika, et ses études classiques chez les pères du St-Sacrement de Terrebonne et au séminaire de Mont-Laurier, il entreprend ses études en médecine vétérinaire à Oka et obtient son diplôme en 1938 (DMV). Après quelques années en pratique privée à Maniwaki, de 1940 à 1946 et une année au Service d'hygiène vétérinaire du fédéral, il occupe un poste de spécialiste de mammite bovine au ministère de l'Agriculture du gouvernement provincial. En 1956, il est responsable de l'enseignement de la pathologie aviaire à l'École de médecine vétérinaire. Il occupera cette fonction en plus de celle de directeur du laboratoire de Pathologie animale de St-Hyacinthe jusqu'à sa retraite en 1979. Le Dr Roland Filion s'est créé une réputation éminente auprès des éleveurs, des vétérinaires et des associations scientifiques dont il a fait partie. Il est décédé à St-Hyacinthe le 15 décembre 1998

**Dr Jean-Baptiste Phaneuf
(1924-2006)**



Professeur de pathologie porcine de 1957 à 1986.

Il est né à Saint-Denis-sur-Richelieu. Après ses études primaires dans son village, ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et ses études philosophiques et théologiques chez les Pères Blancs, il entreprend ses études en médecine vétérinaire à St-Hyacinthe et obtient son diplôme en 1955 (DMV). De 1955 à 1989, il est à l'emploi du ministère de l'Agriculture du Québec, Service de la santé des animaux, de 1955 à 1989 où il exerce la pathologie au laboratoire de recherches vétérinaires de Saint-Hyacinthe. À sa retraite en 1989, il devient un membre très actif de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois. Il agit comme archiviste de 1989 à 2004. Il est l'auteur de plusieurs textes sur l'histoire de la médecine vétérinaire au Québec et en particulier l'histoire du service de la santé des animaux du Québec. Il est décédé le 13 juin 2006 à Saint-Hyacinthe.

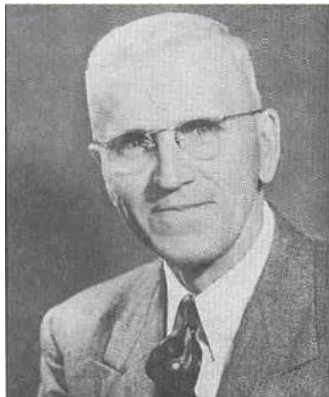
[Réf. Texte d'une conférence du Dr JB Phaneuf en 1997 : 50e anniversaire de l'emménagement de l'ÉMV à Saint-Hyacinthe.](#)

L'ARRIVÉE DE L'ÉMV À SAINT-HYACINTHE À L'AUTOMNE 1947

70^È anniversaire

Le 28 octobre 1947, c'était l'inauguration officielle de l'École de médecine vétérinaire qui avait déménagé de Oka à Saint-Hyacinthe. Nous reproduisons ci-après deux extraits des discours notables qui marquèrent la cérémonie et dès lors, notre enracinement maskoutain. Le premier est celui prononcé par l'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture et le second, par le docteur Gustave Labelle, directeur de l'École.

Extrait du discours de l'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture



L'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture à Québec (1944 - 1960) raconta comment l'École de médecine vétérinaire de la Province de Québec était venue s'installer à Saint-Hyacinthe. En 1945, il a dû insister pour que l'Institut agricole d'Oka accordât l'hospitalité à l'École pour une autre année encore, et en 1946, il redoubla d'insistance et ce n'est que sur la promesse formelle que c'était la dernière fois, que l'institut d'Oka consentit à héberger l'École vétérinaire pour une année supplémentaire. En 1947, il était certain que nous serions sans locaux. Alors, raconta le ministre : *«Je me suis mis à étudier sérieusement le problème. Au cours d'une visite à Saint-Hyacinthe, en compagnie du Dr Joseph Nadeau, aujourd'hui professeur à la nouvelle école, je lui demandai ce qu'il pensait de la possibilité de fixer l'École dans les casernes de la marine. Il réfléchit et répondit : C'est peut-être possible, mais à la condition que vous en preniez la responsabilité.»*

Le Gouvernement de la province, sur une recommandation M. Barré, décida alors d'agir et de prendre le risque, un très grand risque selon lui. Au cours de l'été 1947 il fit transformer les casernes de la marine en salle de cours, bibliothèque, en laboratoire et en centre hospitalier vétérinaire.

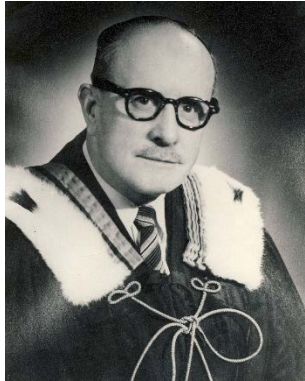
M. Barré ouvrit ici une parenthèse pour stigmatiser avec énergie certains calomnieux. *«Il y a des gens qui poussent la mauvaise foi jusqu'à prétendre que l'École de médecine vétérinaire a quitté Oka parce que le gouvernement de l'Union Nationale ne pouvait pas s'accorder avec les R.R Pères Trappistes. C'est faux. Il n'y eut aucun malentendu, aucune friction entre les parties, et l'École n'a quitté Oka que pour des motifs matériels seulement.»*

Le ministre expliqua ensuite pourquoi il avait choisi d'établir la nouvelle école de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe, de préférence à d'autres endroits de la province. Plusieurs éléments entraient en causes : les facilités de transport, les commodités d'installation, l'enseignement pratique, et le reste. La région de Saint-Hyacinthe est le plus beau centre agricole de la province. *«Elle contient à elle seule plus de vaches, plus de porcs que le reste de la province. De plus, des locaux sont disponibles»*. Le Gouvernement fédéral avait loué ce site du Gouvernement provincial pour la durée de la guerre. Il souligna que la reprise de cette propriété a permis de réduire les dépenses et les ennuis qu'aurait suscité l'achat d'un autre terrain. On comptait aussi sur la proximité de l'École provinciale de Laiterie, capable de fournir des sujets vivants pour les expériences pratiques de l'enseignement. Ce sont, dit-il, des raisons suffisantes qui ont incité le ministère à établir l'École vétérinaire à Saint-Hyacinthe.

Certainement que les installations sont imparfaites, le Père Abbé d'Oka a bien eu l'amabilité de faire parvenir tout le matériel qu'il pouvait mettre à la disposition de la nouvelle école vétérinaire, mais malgré tout, c'est insuffisant. Il demande aux professeurs et aux étudiants de suppléer à ce que la province n'a pas pu leur fournir. *«Les québécois ont besoin des agronomes pour diriger la culture des champs. Ils ont aussi besoin de médecins vétérinaires pour améliorer leur vie et les aider à trouver et prévenir les maladies des animaux.»* *«Je veux, et je suis convaincu, si Dieu me prête vie assez longtemps, de réaliser mon projet d'établissement d'un laboratoire de recherche vétérinaire, près de l'École de médecine vétérinaire.»*

«Vous m'avez dit que j'avais fait beaucoup pour vous, donc vous me devez un merci. Pour vous acquitter de votre dette, je demande aux professeurs de donner 125% de leur temps, de leur capacité, de leur bonne volonté, aux étudiants de faire un succès de cette école, non seulement pour l'École mais pour vos parents, votre ville, votre province et c'est le ministère qui vous dira merci.»

Extrait du discours du Dr Gustave Labelle, directeur de l'École Vétérinaire²



«Comme vous le savez tous, depuis la fin de l'année scolaire vétérinaire à Oka en mai 1947, il s'est passé des événements importants. En premier lieu, fermeture définitive de l'École vétérinaire d'Oka, école qui, depuis l'année 1928, avait été chargée par les autorités de l'Université de Montréal, de l'enseignement de la science vétérinaire dans la province de Québec.

Malgré bien des critiques, souvent malveillantes, il nous faut admettre aujourd'hui que cette école fit beaucoup pour la science vétérinaire, et cela avec des ressources que j'appellerai microscopiques. Elle donna à la profession 150 à 175 médecins vétérinaires qui font honneur à leur profession et qui rendent service à la classe agricole et à l'industrie de la province. Qu'il me soit permis d'attirer votre attention d'une manière particulière sur le fait que, sur 18 professeurs vétérinaires dont les services ont été retenus pour enseigner à la nouvelle école, 12 sont gradués de l'École d'Oka.

Messieurs, je me suis permis de vous rappeler ces choses pour que tous sachent bien que les professeurs qui ont enseigné à Oka ont fait tout leur devoir, souvent dans des conditions pénibles, qu'ils méritent la confiance des autorités et la reconnaissance de leurs confrères. D'ailleurs, l'honorable ministre de l'Agriculture M. Laurent Barré a reconnu ce mérite puisqu'il a bien voulu retenir les services de tous les professeurs qui enseignaient à Oka. Maintenant que cette école n'existe plus, paix à ses cendres; gardons un bon souvenir du passé mais envisageons résolument l'avenir.

C'était le désir de l'honorable monsieur Barré de qui relève dorénavant l'enseignement vétérinaire dans la province d'ouvrir, dès cet automne, les portes de la nouvelle école dans les casernes occupées pendant la guerre par l'école de la marine, et aménagées temporairement pour y donner l'enseignement vétérinaire.

Nous devons remercier l'honorable ministre d'avoir pris une décision aussi prompte, car autrement l'enseignement vétérinaire aurait été suspendu pour une période indéfinie, vu que les Pères Trappistes n'étaient plus en mesure d'héberger l'École vétérinaire pour une autre année.

Vous serez sans doute surpris d'apprendre que le corps professoral se composera d'au moins 10 professeurs titulaires qui se doivent tout entier à l'enseignement ou à l'administration, et de 14 professeurs chargés de cours, tous des spécialistes qui viennent donner à nos étudiants le fruit de leur expérience. Comme vous le savez, dans le passé, on n'a pas bien compris les besoins de l'enseignement vétérinaire, et nous avons été traités en parents pauvres. L'honorable ministre étant cultivateur il connaît bien les services que peuvent rendre les membres de notre profession à la classe agricole, à l'industrie et à la santé publique. C'est aussi un homme de progrès, qui sait bien que la science vétérinaire doit évoluer; il sait aussi que toutes sciences qui n'avancent pas reculent. C'est pourquoi il n'a pas hésité à faire l'impossible pour réorganiser, sur une base solide, l'enseignement de la médecine vétérinaire dans la province.

C'est grâce à un octroi de 600 000\$, du gouvernement du Québec, que l'École de médecine vétérinaire peut s'installer à Saint-Hyacinthe. Le Dr Gustave Labelle alors directeur de la nouvelle école salue en l'Honorable Laurent Barré le mécène de la médecine vétérinaire dans la province.

En ce qui nous concerne, nous pourrions peut-être nous demander ce que sera l'École vétérinaire dans l'avenir? La réponse à cette question est subordonnée à la compétence, au dévouement et à l'esprit de sacrifice du personnel enseignant et aussi à l'encouragement que nous recevons des autorités.

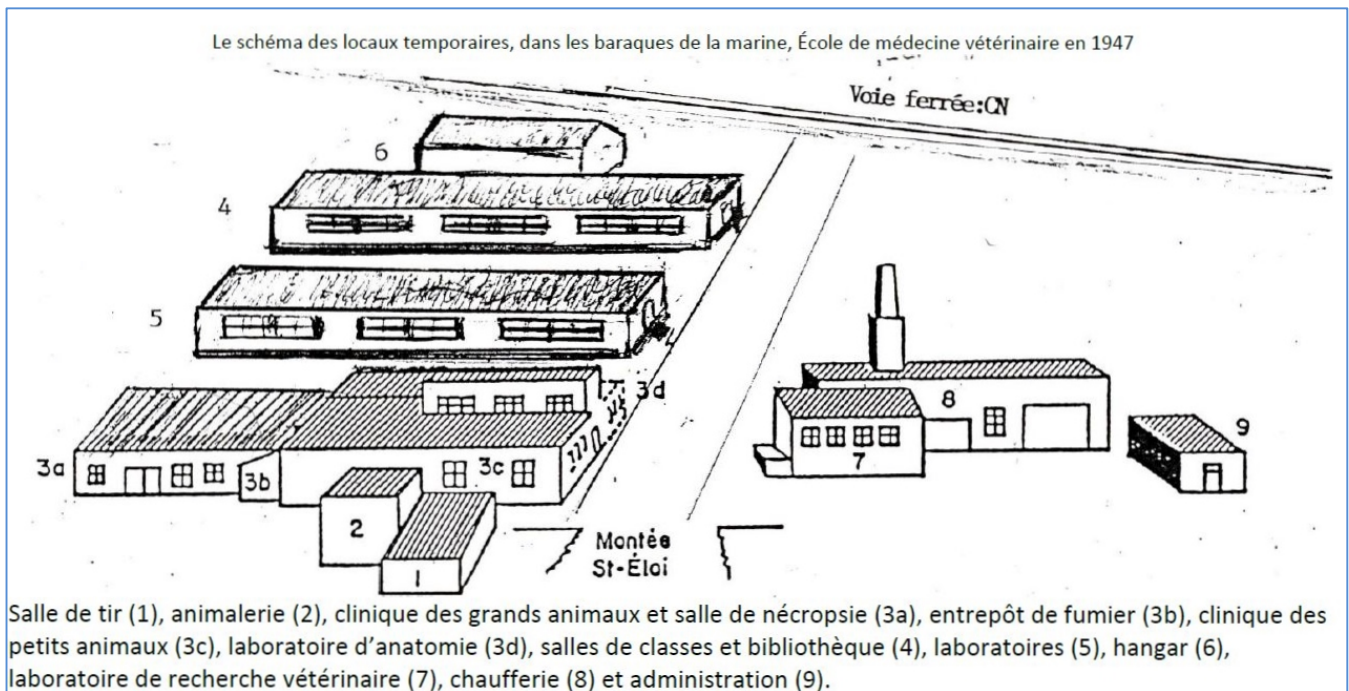
Comme tous les professeurs nommés par l'honorable ministre comprennent bien leur mission, il est à présumer que notre École vétérinaire connaîtra une ère de progrès sans précédent.

Nous savons tous que l'honorable ministre de l'Agriculture est un homme qui regarde vers l'avenir, et nous sommes convaincus qu'il approuvera la création immédiate d'un laboratoire de recherches et de diagnostic à l'École vétérinaire, laboratoires qui existent dans toutes les écoles vétérinaires américaines et européennes.

² Extrait publié dans : *Can J Comp Med* XII (1), 1948, 31-33.

Nul ne peut contester qu'un tel laboratoire rendrait des services inappréciables aux cultivateurs, aux éleveurs, aux vétérinaires, aux étudiants ainsi qu'aux autorités du ministère de l'Agriculture, en coopérant étroitement avec ces autorités dans le contrôle de certaines maladies qui exercent beaucoup de ravages dans notre province.»

«Je tiens à avertir tous mes collègues du corps professoral de ne pas se faire d'illusions en pensant que le plus gros de la besogne est fini, loin de là, car nous aurons des années laborieuses à traverser, des sacrifices à faire. Il nous faudra surveiller la construction et l'aménagement des édifices permanents, compléter les règlements organiques de l'École, organiser les laboratoires, la bibliothèque, le musée, améliorer les programmes des cours, organiser les loisirs des étudiants, les cliniques de l'École, etc. Nous devons aussi organiser notre enseignement de manière à satisfaire aux exigences de l'association médicale vétérinaire américaine. Les autorités de l'École auront aussi à faire face à la critique, aux défaitistes. N'oublions pas qu'il faudra être armé de courage et de patience.»



LE MONDE FASCINANT DES CHAMPIGNONS

Conférence de Diane Langlois...



Lors de notre rencontre annuelle, le 21 septembre dernier, Diane Langlois nous a entretenu sur le monde envoutant des champignons sauvages. Étant une période particulièrement propice pour la croissance des champignons, elle avait apporté avec elle une panoplie de champignons qu'elle avait recueillis la veille pour mieux illustrer la variété des quelques 4000 espèces de champignons qui poussent au Québec.

Elle a fait ressortir que contrairement aux plantes, les champignons ne possèdent pas de chlorophylle et n'ont donc pas besoin de lumière pour croître. Ainsi, du jour au lendemain, on peut voir apparaître des champignons qui étaient absents la veille sur le terrain; j'imagine que l'expression « ça pousse comme des champignons » vient de là.

Ce qui sort de terre n'est pas vraiment le champignon mais son fruit, c'est comme la pomme du pommier. Le champignon est la structure ramifiée filamenteuse sous le terre ou dans le bois des arbres.

Tous savent que certains champignons sauvages sont vraiment délicieux, mais comme certains champignons sont toxiques et même mortels, les gens hésitent en général de les cueillir pour les manger.

Diane Langlois a fait un tour d'horizon des champignons comestibles et d'autres toxiques. Elle a expliqué pourquoi plusieurs champignons délicieux ne peuvent pas être cultivés. En effet, une grande proportion des champignons dépendent pour leur croissance d'une association étroite (symbiose ou parasitisme) avec des espèces d'arbres vivants. Ceux que l'on retrouve en épicerie sont des décomposeurs (saprophytes), de la matière ligneuse morte, tels le champignon de Paris (Agaric) ou la pleurote.



Certains champignons comestibles peuvent être identifiés assez facilement, d'autres nécessitent beaucoup plus de connaissances pour pouvoir l'être. Mme Langlois a fait rapidement une revue des principaux caractères utilisés par les mycologues amateurs pour identifier les champignons.

Au début les personnes s'inscrivent au sein d'une association de mycologues amateurs en vue de reconnaître les champignons comestibles, mais plusieurs demeurent dans le groupe pour le plaisir de l'identification des champignons, de l'activité en forêt et pour le plaisir de côtoyer des gens qui partagent la même passion.

LA DÉGUSTATION

Vins et cidres, qu'avons-nous pu apprécier?



Trois étapes, et chaque fois, trois choix :

1. En apéritif : Bulle Cidre (cidre mousseux); bulle Framboise (mariage de la pomme et de la framboise); et un vin mousseux, assemblage de Vidal, de Frontenac gris et blanc.
2. Vin blanc : Vidal Réserve, Chardonnay La Côte et Saint-Pépin et vin rouge : Le Grand Coteau.
3. Trois liqueux : Vendange tardive Frontenac gris; Poiré de glace et le Cidre de feu

